

d'amortissement peuvent s'accumuler et n'apparaître nulle part si l'agriculteur fonctionne uniquement selon la formule de la comptabilité de caisse. Ce niveau record marquait l'aboutissement d'une progression constante du revenu net réalisé depuis 1985. Toutefois, les analystes d'Agriculture Canada estiment que le revenu net réalisé devrait diminuer de 8,4 p. cent en 1989 et se situer à 4,33 milliards de dollars. On prévoit pour 1990, un revenu net réalisé de 2,6 milliards de dollars. Le Manitoba, avec une baisse prévue de 21,7 p. cent, et l'Alberta, avec une baisse de 20,8 p. cent seront les deux provinces les plus durement touchées en 1989. En terme nominal, le revenu net réalisé de l'Alberta passera de 922 millions de dollars en 1988 à 730 millions de dollars en 1989, tandis qu'au Manitoba il passera de 364 millions de dollars à 285 millions de dollars en 1989. L'autre province des Prairies, la Saskatchewan, dont le revenu net réalisé était de 1,02 milliards de dollars en 1988, devrait connaître une baisse d'environ 11 p. cent à 910 millions de dollars.

Finalement, la troisième et dernière mesure du revenu agricole, le revenu net total, est celle qui évalue le mieux la situation financière des agriculteurs puisqu'elle prend en considération la valeur de la variation des stocks, qui constitue une source importante, mais instable, de revenus potentiels. Il faut noter qu'au cours de la décennie '80, le revenu net a connu une tendance à la hausse marquée par une progression en dents de scie. En 1988, le revenu net total s'est élevé à 3,46 milliards, ce qui constituait une baisse pour une deuxième année consécutive après avoir connu une augmentation soutenue entre 1983 et 1986.

Le revenu net total montre aussi la capacité de la structure économique agricole de chaque province à s'adapter aux changements des marchés et aux variations de prix, ce qui constitue un indice de la diversification de l'agriculture d'une province. Selon Agriculture Canada, en 1988, la Saskatchewan a accusé une baisse de 72 p. cent de son revenu net agricole qui s'élevait à 207,71 millions de dollars, contre 742,50 millions de dollars en 1987. Par contre, toujours en 1988, le revenu net total en Alberta a augmenté de 53 p. cent à 935,52 millions de dollars.

Toute la volatilité du revenu net total agricole prend sa signification lorsqu'on constate que les prévisions d'Agriculture Canada montrent que le revenu net total au Canada augmentera de plus de 42 p. cent en 1989 pour se situer autour de 4,93 milliards de dollars. C'est la Saskatchewan qui devrait connaître la plus forte croissance en 1989 avec un revenu net total prévu d'environ 1,218 milliards de dollars, soit une augmentation de quelque 485 p. cent par rapport à 1988, suivi du Manitoba avec une hausse de 185 p. cent, à 410 millions de dollars. L'Alberta devrait par ailleurs accuser une baisse de 13 p. cent de son revenu net total qu'Agriculture Canada estime à environ 819 millions de dollars en 1989.

Les prévisions d'Agriculture Canada portant sur l'année 1990 montrent que le revenu net total au

Canada diminuera de 43 p. cent et s'établira à 2,8 milliards de dollars. Si les prévisions se réalisent, la Saskatchewan acusera la baisse la plus importante avec un revenu net total de seulement 177 millions de dollars, correspondant à une diminution de 86 p. cent; l'Alberta suit avec une baisse de 66 p. cent, pour un revenu total de 279 millions de dollars. Cette baisse draconienne du revenu agricole en 1990 s'explique par les faibles anticipations des prix des céréales sur les cours mondiaux et par diminution plus que substantielle des paiements directs aux producteurs.

Le Comité a l'impression que l'industrie agricole n'est pas aussi florissante d'un bout à l'autre du Canada. Une baisse marquée est prévue dans les Prairies, où les prix sont en fonction du marché international. En outre, il faudra prévoir une aide pour contrer les nombreuses subventions consenties par les États-Unis et par les pays de la Communauté européenne ainsi que pour assurer la viabilité des exploitations agricoles et maintenir les revenus agricoles à un niveau acceptable.

L'endettement agricole

Pour une deuxième année consécutive, l'encours de la dette agricole a diminué à nouveau en 1988 pour se situer à 22,7 milliards de dollars, en baisse par rapport à la dette agricole s'élevait à 23,2 milliards de dollars. La Saskatchewan et l'Alberta accaparaient près de 48,9 p. cent de la dette agricole totale canadienne en 1988, avec respectivement un encours de la dette de 5,52 milliards et de 5,59 milliards de dollars.

Dans son rapport sur le financement de la ferme familial, le Comité avait identifié que 12,5 p. cent des agriculteurs éprouvaient des difficultés financières en 1987. Selon les plus récentes données d'Agriculture Canada, ce taux a diminué à 11,8 p. cent en 1988 et à 9,5 p. cent en 1989, démontrant une amélioration au niveau national. Par contre, en Saskatchewan, le taux était de 16,2 p. cent en 1987 et est demeuré relativement stable à 16,5 p. cent en 1989.

De la même façon, les faillites agricoles au Canada s'élevaient à 551 en 1984, alors qu'en 1988 quelque 325 fermes ont fait faillites. Les différences régionales demeurent toutefois grandes puisqu'en Saskatchewan, le nombre de faillites de fermes est passé de 48 à 115 au cours de la même période, tandis qu'en Ontario l'inverse s'est produit avec des faillites de l'ordre de 154 en 1984 et de 35 en 1988. Le nombre de faillites en Alberta est passé de 74 en 1984, à un sommet de 93 en 1986, pour descendre à 54 en 1988.

L'Association des banquiers canadiens a aussi indiqué que des signes encourageants montraient une amélioration de la situation financière des agriculteurs. Les prêts agricoles à intérêt non comptabilisés des banques ont atteint un sommet de 747,3 millions de dollars en juillet 1987, pour diminuer à 416,4 millions de dollars en avril 1989. Près de la moitié de ce montant, soit 207 millions de dollars, était détenue par la Saskatchewan. Ces prêts